

## **Description de tâches du chargé de développement**

- Identifier les besoins des groupes porteurs;
- Faire des recherches de propriétés et du dépistage;
- Assurer la liaison entre les intervenants pendant la phase de développement du projet;
- Élaborer et produire les études de viabilité;
- Participer aux négociations d'acquisition d'immeubles ou de terrains et aux différents contrats;
- Vérifier les règlements en matière d'urbanisme et de zonage auprès des services municipaux ;
- Représenter l'organisme auprès des instances communautaires et municipales;
- Participer aux rencontres publiques d'information.